



Bulletin Municipal
N° 53 - Juin 2016

Le Château
ouvrira ses portes
au public à partir du
samedi 2 juillet.
Il sera ouvert tous les
jours de 10h à 19h.
Entrée **GRATUITE** aux
Saint-Brissonnais
(sur présentation d'un justificatif
de domicile)
02 38 36 71 29
chateau-saint-brisson.com



Réouverture de la
Boulangerie

Dimanche 4 Septembre 2016
34^{ème} édition du
SEMI-MARATHON GIEN-BRIARE-GIEN
4 épreuves pour tous
Semi-Marathon (9h30)
12 km de la route des 3 Saints (9h30)
7 km nature, pour tous (9h10)
Marche nordique 13 km (8h30)
Renseignements :
07 80 53 74 37 ou 07 86 48 29 57
gien-athle.pagesperso-orange.fr/



Offert et distribué par la
Municipalité dans tous les
foyers de notre Commune

Info Village



Mot du Maire

Voici une nouvelle mouture de notre bulletin municipal allégée, attrayante et surtout plus économique. Elle résume les principaux événements de la vie communale. Je souhaite que ce nouveau bulletin plaise à tous. Nous allons incessamment basculer dans l'ère du numérique puisqu'un site Internet dédié à Saint-Brisson est en cours de création. Vous y trouverez quasiment en temps réel l'info qui concerne et compose votre vie communale. Un bel été à tous, chaud et ensoleillé. Votre bien dévoué.

Claude Pléau

Etat Civil

Mariage

Christelle MAROLLEAU et Jean-Luc MALAHËL
le 11 juin 2016



Laetitia MAHIER et Morgan BOUARD
le 18 juin 2016

60 ans de mariage M. et Mme Gros



Décès

M. Jacques BEAUBERT, 92 ans
Mme Norma MARKELL, 66 ans
M. André BAILLY, 96 ans
M. Jacques STRHAN, 69 ans
M. Daniel RAGU, 65 ans
M. Michel BOITIER, 69 ans
Mme Eugénie STANIÈRE, épouse POMMEAU, 82 ans
M. Elie MAUJONNET, 89 ans



Naissances

Enaël CARREAU
Aliénor ROZIER



Calendrier des fêtes et manifestations 2016

JUILLET

Vendredi 15

Feu d'artifice Saint-Martin/Ocre

Dimanche 17 - Course cycliste

SEPTEMBRE

Samedi 17 - Le Cabaret Magique

Dimanche 25 - Vide-grenier APE

OCTOBRE

Du Samedi 29

au dimanche 20 novembre

Salon Européen d'Art Contemporain

DECEMBRE

Dimanche 4 - Marché de Noël

Association Readers Team

Objectif Zéro pesticide

Comme vous le savez, réduire et abandonner les pesticides est une nécessité et va devenir obligatoire au 1^{er} janvier 2020. L'entretien de la voirie communale et de ses dépendances dont les trottoirs est de la compétence de la commune. C'est pourquoi, nos trottoirs ne seront peut-être pas aussi propres qu'habituellement. Nous vous demandons donc un petit peu d'indulgence envers nos agents Guillaume et Benoît qui font leur possible pour garder notre commune propre. N'hésitez pas à nettoyer devant votre domicile afin de soulager nos agents.

Nous vous remercions par avance de votre engagement dans cette démarche.

ST-BRISSON/LOIRE

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

VIDE-GRENIER



2€ le mètre

Parking de la salle polyvalente

Buvette - Restauration

Réservez : 02 38 38 04 52 / 06 81 71 64 93

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves
SAINT-BRISSON / SAINT-MARTIN

Conseil Municipal

Séance du 21 décembre 2015

1 - ADOPTION D'UN AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMME (Ad'AP)

Les conclusions du rapport d'études sur les travaux d'accessibilité dans ses ERP préconisent un montant total des travaux d'environ 176 077.50€ HT soit 211 306.20€ TTC.

- | | |
|------------------------------|-------------------------------|
| 1. Mairie (ERP5) | 8. Eglise (ERP5) |
| 2. Bibliothèque (ERP5) | 9. Salle polyvalente (ERP3) |
| 3. Ecole primaire (ERP5) | 10. Toilettes publiques (IOP) |
| 4. Ecole maternelle (ERP5) | 11. Cimetière (IOP) |
| 5. Cantine (ERP5) | 12. Boulangerie (ERP5) |
| 6. Salle de motricité (ERP5) | 13. Epicerie (ERP5) |
| 7. Vestiaire du stade (ERP5) | |

2 - AMENAGEMENT EXTERIEUR A L'ATELIER COMMUNAL

Afin de sécuriser l'atelier communal et d'améliorer l'aménagement extérieur, il est

proposé d'une part de clôturer une partie du terrain sur lequel est implanté l'atelier communal pour 5 271.30€ HT (6 325.56€ TTC) et d'autre part de créer une plate-forme de stockage pour 15 510.40€ HT (18 612.48€ TTC).

Le coût total de l'acquisition du terrain et des travaux s'élève ainsi à 23 781.70€ HT.

3 - ACHAT D'UNE GRILLE A L'EPICERIE

Le coût de l'installation et de la grille est évalué à 871€ HT soit 1045.20€ TTC. Monsieur M'Hammed ABARDAME gérant de la SARL « ALIMENTATION GIENNOISE » participe au règlement à hauteur de 333.33€ HT soit 400€ TTC.

4 - GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LA VILLE DE GIEN ET LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Les Communes membres et la Communauté des Communes ont souhaité mutualiser certains achats par l'organisation d'un groupement de commandes prévu à l'article 8 du code des marchés publics.

Séance du 22 mars 2016

1 - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES EN 2016

Taxe d'habitation	: 13.80 %
Taxe foncière sur le bâti	: 18.44 %
Taxe foncière sur le non bâti	: 67.10 %

Les taux cités ci-dessus restent inchangés par rapport à l'année 2015.

2 - SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2016

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des dossiers de demandes de subventions de chaque association, et après avis favorable de la commission des finances, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

AS Gien Judo	150 €
Association de Gymnastique Volontaire	350 €
Association Sainte Solange	100 €
Association des Fêtes pour le Village	250 €
Club du 3 ^e Age	150 €
Coopérative Scolaire OCCE	200 €
Education Sport Canin	250 €
Association de Boxe Française	250 €
Fanfare de l'Ocre	600 €
Les Papillons Blancs	50 €
SHOL	50€
Société de pêche « La Gravière »	200 €
Univers Cycliste Gien Sport	500 €
Amicale Animation Les Cigognes	50 €
Association des Parents d'Elèves APE	100 €
TOTAL	3 250 €

3 - BIBLIOTHEQUE : TRAVAUX D'ACCESSIBILITE HANDICAPES ET DE MISE EN SECURITE SUR LA RD 52 AUX ABORDS DES BATIMENTS PUBLICS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

En 2016, les travaux relatifs à l'accessibilité handicapés doivent être réalisés à la bibliothèque ainsi que sur la RD 52 et le trottoir comme suit :

- aménagements extérieurs dont création « d'un arrêt minute » et abaissement du trottoir ;
- clos et couvert et notamment le remplacement des portes par des portes tiercées,

- aménagements intérieurs et petits travaux de second œuvre.

La création d'un arrêt minute a également pour objectif de réduire la vitesse aux abords des bâtiments publics et d'assurer la sécurité, notamment près des écoles.

Le coût des travaux est estimé d'une part à 7 960€ HT soit 9 552€ TTC pour l'arrêt-minute, abaissement de trottoirs et autres aménagements extérieurs et d'autre part à 5 533.62€ HT soit 6 640.34€ TTC pour l'aménagement intérieur de la bibliothèque.

4 - MISE AUX NORMES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - SOLLICITATION DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

Afin de se conformer aux dernières réglementations concernant les installations d'éclairage d'extérieur et notamment les normes NF 15100 et NFC 17200 relatives aux installations électriques et éclairage public d'autre part, il convient de poursuivre la mise aux normes des installations de l'éclairage public (travaux d'éclairage de la Tuilerie déjà réalisés en 2013) en remplaçant les systèmes de commande d'éclairage public par des horloges astronomiques (les Vignes, Bourigault, le Vernois, Groslin, Prunelles, salle polyvalente) et en mettant aux normes l'armoire de commande des Colissonnes.

Le coût de cette mise aux normes est estimé à 4 925€ HT soit 5 910€ TTC.

5- REFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL COMMUNAL SITUÉ PLACE DE L'EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE

La toiture du local communal situé Place de l'Eglise est en très mauvais état et engendre des problèmes de sécurité.

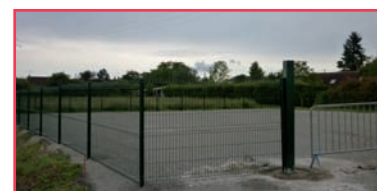
- Les travaux de réfection de la toiture du local communal sont estimés à la somme de 12 193.01€ HT soit 14 631.61€ TTC.

INFORMATIONS

Achat d'un camion



Plate-forme derrière les ateliers communaux



Grands Buissons

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise régulièrement des balades nature sur le site naturel préservé des Grands Buissons.

Retrouvez toutes les animations proposées par le Conservatoire sur

www.cen-centrevaldeloire.org

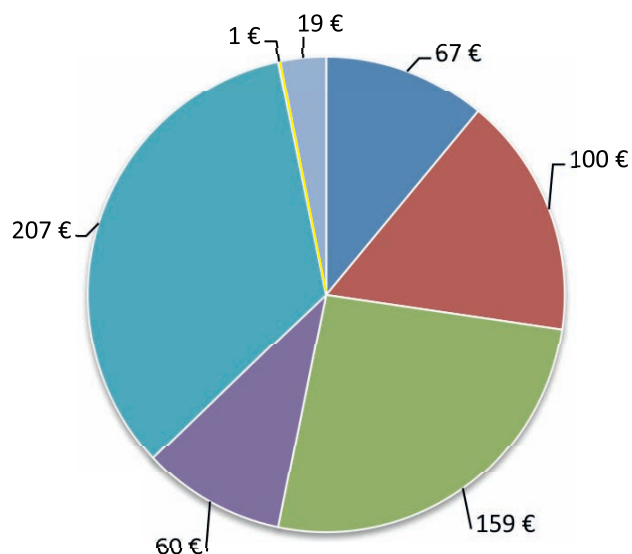
Contact : Tony Chevalier, Animateur en environnement
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Tél. : 02 38 59 97 13

tony.chevalier@cen-centrevaldeloire.org

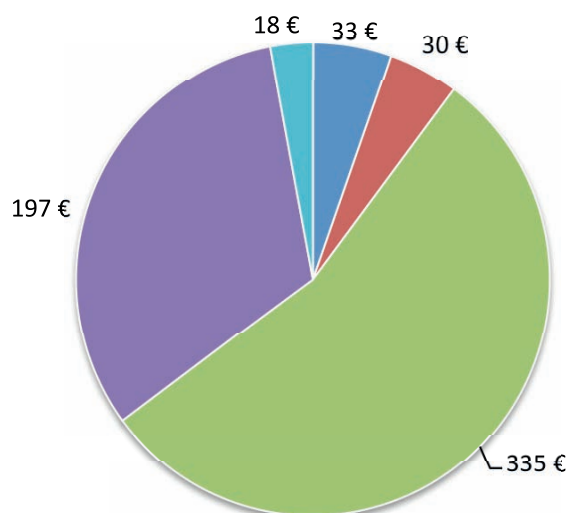
Flash info Finances Communales

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



- 67€ : Eau, assainissement, électricité, combustibles, carburants, fournitures, petit équipement
- 100€ : Entretien bâtiment, voies et réseaux, matériel roulant, maintenance, assurance, cérémonies, taxes
- 159€ : Charges de personnel, sécurité sociale, caisse retraite, médecine du travail, CNAS, assurance du personnel
- 60€ : Attribution de compensation et fonds de péréquation
- 207€ : Contributions au Syndicat scolaire et aux organismes, subventions aux associations, indemnités des élus, cotisations
- 1€ : Charges financières
- 19€ : Autofinancement servant au paiement des emprunts et à l'investissement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT



- 33€ : Concessions cimetières, redevance d'occupation du domaine public, mise à disposition du matériel et du personnel
- 30€ : Taxes sur les pylônes électriques, taxes sur les droits de mutation
- 335€ : Taxes foncières et d'habitation
- 197€ : Dotations et participations de l'Etat
- 18€ : Revenus des immeubles

Prospective des charges et produits de l'année 2016
hors fonds de roulement

LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT AU FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE EST-ELLE TERMINÉE ?

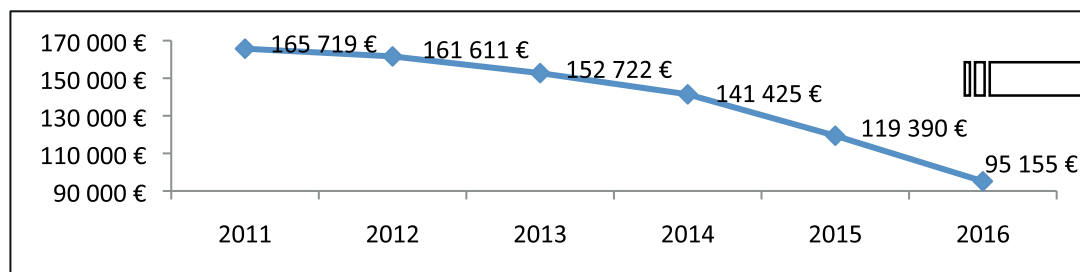
La baisse des dotations de l'Etat, le prélèvement obligatoire du nouveau fonds de péréquation (aide aux autres communes en difficulté), pénalisent les finances communales d'environ 70 000€ de ressources annuelles soit environ 11% du budget. Cette baisse des recettes aurait pu représenter une hausse des impôts de 20% si rien n'avait été mis en œuvre.

Face à cette baisse de ressources, les dépenses communales ont été priorisées et les conseils municipaux successifs ont alors entrepris un grand plan d'économie et de restructuration financière dont voici les principaux axes d'intervention depuis huit ans maintenant :

- Mise en place d'une comptabilité d'engagement permettant de suivre l'exécution budgétaire avec précision,
- Maîtrise des charges de personnel et des dépenses du syndicat scolaire,
- Mutualisation des dépenses de voirie avec la communauté des communes giennaises,
- Maîtrise des dépenses énergétiques (isolation des combles aux écoles, groupements de commandes avec d'autres collectivités locales notamment pour le fuel et l'électricité),
- Désendettement de la commune,
- Vente de l'ancien presbytère et du château.

Malgré cette restructuration, les finances communales restent très fragiles car elles sont très dépendantes des aides de l'Etat représentant 32% du budget d'exploitation et l'autofinancement net dégagé annuellement a un niveau relativement bas.

Aide annuelle de l'Etat au fonctionnement de la commune (DGF) nette du nouveau fonds de péréquation :



baisse entre 2011 et 2016 :
-42% !

L'adjoint aux finances
Cédric CHAUVETTE



Info-Info

Orange nous informe que la cabine téléphonique sera supprimée prochainement.

Restauration de la Croix Sainte-Solange

La Croix Sainte-Solange au hameau des Martins a été entièrement restaurée par une équipe de bénévoles de l'association Saint-Solange et de l'AP&S, avec l'aide de la municipalité, début 2016. La croix a été consolidée et son socle, chahuté au cours du temps par les racines des arbres aujourd'hui abattus, a été repositionné. La statuette de Sainte-Solange, également restaurée est désormais protégée des intempéries par une glace. L'environnement a été également réaménagé et nettoyé.

Pour en savoir plus, consultez le site : aps-saintbrissonsurloire.fr



Vie Scolaire

Atelier Théâtre

2 classes de l'école de Saint-Brissson-sur-Loire, les CE1 de Mme Brisson et les CE2 de Mme Poitevin ont participé cette année à l'atelier théâtre animé par Sabine et subventionné par la Communauté des Communes Giennoises. La représentation a eu lieu le mardi 14 juin à l'auditorium de l'espace culturel de Gien devant un public venu nombreux. Félicitations aux jeunes comédiens et à leurs enseignantes !

Bibliothèque municipale

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaque mercredi de 15h à 17h et chaque samedi de 10h à 12h. L'entrée est libre, l'inscription gratuite, vous pouvez emprunter plusieurs livres ou CD par semaine. En mai, un renouvellement partiel du fonds documentaire a été réalisé auprès de la Médiathèque Départementale du Loiret pour encore plus de nouveautés !

Fermée en août

Accueil de deux auteurs



En mai, dans le cadre du Festival du Livre Jeunesse du Giennois, la bibliothèque a reçu deux auteurs : Chun-Liang Yeh et Baptiste Amsallem qui ont expliqué aux élèves captivés de GS et de CE2 la genèse d'un livre.

Nouveau : Groupe Chantant

Vous aimez chanter, alors rejoignez le groupe chantant le jeudi de 19h30 à 21h30 à l'espace Séguier dès le mois de septembre ! Aucune formation musicale n'est demandée. Simplement une indéniable envie de chanter avec, parmi d'autres : femmes et hommes de 14 à 94 ans (dérogation possible !).

Information auprès de Maryv' Gourandy, l'animatrice musicale, au 02 38 38 11 26.



Défilé du 8 Mai

Nous remercions tous les participants à cette cérémonie, la Fanfare de l'Ocre et les deux jeunes lectrices de CM1 : Prune et Charlotte.



Un après-midi jeux organisé par l'Association Culturelle Artistique, les enfants présents se sont bien amusés et ont su profiter des jeux (chamboule-tout, gryère, le jeu d'équilibre, etc...) et du goûter. Pourquoi pas un nouveau rendez-vous en fin d'année ?



Réalisation de la Commission Municipale : Communication, Relations Humaines, Promotion de la Commune.

Vice-Présidente : Line FLEURY. Membres : Cédric CHAUVETTE, Laure CROTTÉ, Nelly GACHET, Sophie GOBIN, Gérard HUSSLER, Thérèse MÉRANGER, Luc MORIN, Dany RAGU, Corinne RICHARD, Christine RUBLON